

Conseil d'école du mardi 15 mai 2020 à 17h30

(En distanciel)

Le schéma d'organisation de l'école mêle le protocole sanitaire et le cadrage de la rectrice qui a été modifié à la suite des rencontres entre les maires de la M2A, la rectrice et les grands élus.

La rectrice a ainsi défini que les CM2 devaient rentrer en classe le 18 mai et les CP le 25 mai.

Les communes de la M2A ont réussi à négocier pour avoir plus de temps dans la mise en place de l'accueil des élèves.

C'est pour cela que finalement les CM2 entrent le 25 mai et les CP le 2 juin 2020

Un autre cadrage de la rectrice définira la seconde phase du déconfinement et quelles seront les classes qui pourront revenir en classe.

Nous communiquerons les informations au fur et à mesure.

L'école aura un double fonctionnement

- L'accueil des élèves qui fréquentent le pôle accueil. En ce qui concerne le travail, les enfants apporteront leur plan de travail envoyé par leur enseignant. Ils le feront en classe.
L'inscription se fait à la semaine. Les parents doivent prévenir l'enseignant des jours de présence de leur enfant.
- Les élèves de CM2 à partir du 25 mai et de CP à partir du 2 juin qui rejoignent leur classe.
Les familles doivent inscrire leur enfant. Il faut qu'ils préviennent l'enseignant s'ils changent d'avis.

Dans tous les cas nous devons faire la liste des élèves qui doivent venir à l'école et la réactualiser.

Les élèves qui ne sont pas inscrits ne pourront pas être accueillis.

Les enseignants enverront leur plan de travail aux élèves qui resteront à la maison et le mettront en œuvre avec les élèves qui viennent en classe.

Il est important que tous les élèves aient leur matériel (trousse, cahiers) ainsi que des affaires pour s'occuper (livres, coloriages...) pour les élèves qui fréquentent le pôle d'accueil. La bibliothèque de classe ne sera pas accessible et le matériel ne pourra pas être prêté.

Le protocole sanitaire repose sur 5 fondamentaux :

- 1) Le maintien de la distanciation physique
 - M le Maire est passé dans les écoles pour déterminer conjointement avec la directrice le nombre de personnes que pouvaient accueillir les classes de l'école. Pour mettre les élèves à une distance raisonnable (normalement 1 mètre entre les tables, et 1m70 entre les élèves). Nous sommes arrivés à un maximum de 10 élèves par classe.
 - Pour respecter cette distanciation physique, des marquages au sol ont été ou seront tracés à différents endroits des trois bâtiments : à l'entrée de l'école, dans les couloirs et dans la cour pour que les élèves puissent se réunir à bonne distance.
 - Nous avons également fixé des sens de circulation dans les classes et à l'extérieur.
 - Les enseignants ne corrigeront pas les cahiers pour éviter de les manipuler. Il y aura une correction collective ou une validation individuelle des exercices.

2) L'application des gestes barrières

- Le lavage des mains est essentiel. Soit avec de l'eau et du savon, en lavant toutes les parties des mains pendant au moins 30 secondes, avec un séchage soigneux en utilisant une serviette en papier jetable, soit en utilisant une solution hydro-alcoolique. Chaque classe devra avoir du gel hydroalcoolique

Le lavage des mains doit être réalisé, a minima :

Avant de rentrer en classe, notamment après les récréations ;

Avant et après chaque repas ;

Avant d'aller aux toilettes et après y être allé ;

Après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué ;

Le soir avant de rentrer chez soi et dès l'arrivée au domicile.

Les échanges manuels de ballons, jouets, crayons, etc. doivent être évités ou accompagnés de modalités de désinfection après chaque utilisation. Le transfert d'objets ou de matériel entre le domicile et l'école doit être limité au strict nécessaire.

- L'utilisation des masques est recommandée pour les enseignants. Nous en avons reçu pour les enseignants.

Pour les élèves, il appartient aux parents de fournir des masques à leurs enfants. Le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse dote chaque école en masques, afin qu'ils puissent être fournis aux élèves qui le souhaitent ou doivent en être équipés et qui peuvent l'utiliser à bon escient. C'est à chaque parent de définir dans quelles conditions leur enfant portera un masque.

- La ventilation des classes et autres locaux

Aération de 10min, le matin avant l'arrivée des élèves, pendant les récréations et la pause de midi et le soir après le départ des élèves.

3) La limitation du brassage des élèves

- Les accueils seront décalés :

Lyautey 1

Du 18 au 19 mai :

Classes	Entrée	Horaires matin	Horaires après-midi	Récréation matin	Récréation après midi
Groupe 3 (pôle d'accueil)	Portillon	8h05 à 11h35	13h45 à 16h15	9h45 à 9h55	14h45 à 14h55
Groupe 4 (pôle d'accueil)	Grand portail	8h10 à 11h40	13h50 à 16h20	9h55 à 10h05	14h55 à 15h05

Du 25 au 29 mai :

Classes	Entrées	Horaires matin	Horaires après-midi	Récréation matin	Récréation après midi
Groupe 3 (pôle d'accueil)	Portillon	8h05 à 11h35	13h45 à 16h15	9h45 à 9h55	14h45 à 14h55

Groupe 4 (pôle d'accueil)	Grand portail	8h10 à 11h40	13h50 à 16h20	9h55 à 10h05	14h55 à 15h05
CM2 Mme Luydlin	Portillon	8h15 à 11h45	13h55 à 16h25	10h05 à 10h15	15h05 à 15h15
CM2 Mmes Reich et Tinsa	Grand portail	8h20 à 11h50	14h à 16h30	10h15 à 10h25	15h15 à 15h25
CM2 Mme Chezeau et M Studer	Portillon	8h25 à 11h55	14h05 à 16h35	10h25 à 10h35	15h25 à 15h35

Les élèves passeront aux toilettes l'un après l'autre pendant la récréation.

A Lyautey 2

Du 18 au 29 mai :

Classes	Horaires matin	Horaires après- midi	Récréation matin	Récréation après midi
Groupe 1 (pôle d'accueil)	8h05 à 11h35	13h55 à 16h25	9h40 à 9h55	15h00 à 15h15
Groupe 2 (pôle d'accueil)	8h15 à 11h45	11h4h05 à 16h35	10h00 à 10h15	15h20 à 15h35

Le groupe 1 ira aux toilettes avant d'aller en récréation.

Le groupe 2 ira aux toilettes après la récréation.

Les portails et portes des bâtiments seront maintenues ouverts avant l'arrivée du 1^{er} groupe et fermés après l'arrivée du dernier groupe.

Pour permettre cette fluidité et éviter le brassage des élèves, il faudra respecter les horaires des différents accueils. Nous les communiquerons et les afficherons aux portails des écoles.

Les portes des classes resteront ouvertes en classe pour permettre de se déplacer sans toucher aux portes.

L'entrée de l'école sera interdite à toute personne extérieure à l'école.

Il faudra respecter les horaires de l'école pour éviter les rassemblements aux temps d'accueil et de sortie.

4) Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels

Le nettoyage a été fait avant l'arrivée à l'école.

Un nettoyage et une désinfection seront effectués tous les soirs après le départ des élèves.

Des personnels de la commune nettoieront ou désinfecteront plusieurs fois par jour, dans les espaces utilisés, les surfaces et objets fréquemment touchés (dans la journée, si les surfaces ne sont pas visiblement souillées, une désinfection directe sans nettoyage préalable est suffisante) :

☑ Sanitaires : toilettes, lavabos, robinets, chasses d'eau, loquets, interrupteurs...

☒ Points de contact : poignées de porte et de fenêtre, interrupteurs, boutons d'ascenseur, rampes d'escalier, ...

5) La formation, l'information et la communication

Certains enseignants ont assisté à une formation des gestes barrières. Il y a des outils sur le padlet de la circonscription.

Les enfants seront sensibilisés par les parents et les enseignants.

La communication n'est pas toujours aisée, elle peut être un peu dense parfois.

L'école communiquera au fur et à mesure les informations qu'elle recevra.

- Les parents ont un rôle actif dans le respect des gestes barrières (*explication à leur enfant, fourniture de mouchoirs en papier jetables, ...*), et de la surveillance de l'apparition de symptôme chez leur enfant avec une prise de température quotidienne avant qu'il ne parte à l'école (la température doit être inférieure à 37,8°C) ;
- Si un élève présente des symptômes du COVID, il sera isolé. On lui demandera de porter un masque. Nous appellerons les parents. C'est pour cela que nous demanderons les numéros de téléphones des parents + le numéro d'une personne susceptible de venir chercher rapidement l'élève.

Nous demanderons à la famille de voir un médecin pour effectuer un test et tenir l'école informée du résultat du test.

- Si vous avez des questions, vous trouverez ci-après les coordonnées des personnels de santé travaillant auprès de l'établissement. Le médecin scolaire est Dr Christine PLANCHON (Christine.Planchon@ac-strasbourg.fr) et l'infirmière scolaire Mme Francine SCHOENIG. Elles sont rattachées au collège Gambetta. Leur numéro de téléphone est : 03 89 65 96 50
- Les personnes extérieures à l'école ont interdiction de pénétrer dans les bâtiments de l'école
- Il faudra respecter les horaires de l'école pour éviter les rassemblements aux temps d'accueil et de sortie.

- L'organisation de la demi-pension.

Elle se fera finalement à la restauration scolaire. Il n'y a pas d'obligation à manger à la cantine pour les élèves qui viendront à l'école. Les élèves se rendront à pied à la cantine. Les enfants qui peuvent manger à la cantine sont ceux qui y sont déjà inscrits.

- L'organisation du transport

Pour le moment, il est compliqué à organiser car nous avons des horaires décalés selon les groupes.